

acte de + encre (juste)
L. Hoirine Jean-Louis Joseph.
Sold 2^e cl. vdg 19^e de l. 2^e Cie M^{le} 329
+ Hansbeke 28-10-18. ~~Hansbeke~~ linterregiment
à Hansbeke, route de Bellem Ben
face du poste de secours 29-10-18.
à Hansbeke Hippendouck n. 3 de la tombe. Sect. V (R. 8
ex. et transporté au c. com. de St. Georges. H. reuse (S. II)
~~Isbg. 0.51. 18314-25. 10-19 à Isbg. p. d. et~~
~~lieu d'inhumation~~
Isbg. E. C. 4186-10-12-19 à Isbg. pas p. d.
Isbg. E. C. 4184-10-12-19 à comm. Hansbeke.
d. p. d.
Hansbeke à Isbg. pas reçu de citation de décès
16-12-19.
Isbg. E 3290^a 16-1-20 Questionnaire 19^e ligne
E 3290^b 16-1-20 fiche: G. M. id
G. M. pas p. d. (22-1-20)
En retour questionnaire completé. G. E. C.,
E. C. 24024-16-10-20 à Mdn- pièces de décès
n'ont pas été établies
S. II le 6. 7. 21 8^e 216: par. P. L. d'ach. en double (S.
Etat-Major 19^e. 12-18 22 du 11-7-21 env. liste.
laquelle donne renseignements mil^{re} (R.)

R. 130^e Su 19. 9. 22 à M^{re} Lecomte:
Somm. Constitue en vue de
requerir la déclaration judiciaire

Ram. decl. judic. de décès (Mortuar n° 351 du
17. 12. 22.

Mort n° 061/145148 le 26. 5. 23 le jugement déclaratif
de + a été rendu le 25. 1. 23 par le Tribunal de Rouy
et est transcrit ds les registres E.C. de St Georges
(E.C.)